



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 février 2021

Augmentation de 15 % de la dotation matérielle des députés

L'INTERSYNDICALE DES COLLABORATEURS PARLEMENTAIRES ESTIME QUE « L'HUMAIN DOIT PASSER AVANT LE MATÉRIEL »

L'intersyndicale des collaborateurs et des collaboratrices parlementaires de l'Assemblée nationale a appris par voie de presse la semaine dernière l'augmentation de 15 % de la dotation matérielle des députés.

L'intersyndicale exprime son incompréhension face à une telle décision qui contredit totalement les arguments d'économies budgétaires invoquées lors des négociations collectives afin d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs et des collaboratrices parlementaires de l'Assemblée nationale, notamment sur le refus de prendre en compte l'intégralité de leur ancienneté. À la suite de cette nouvelle, l'intersyndicale attend des mesures fortes et rapides à l'intention des collaborateurs et collaboratrices parlementaires, pour que l'humain passe avant le matériel.